

# Provision pour frais de dépréciation



Permet de provisionner chaque mois les potentiels frais de dépréciation\* liés à la restitution du véhicule.

\* Dommages au véhicule constatés à la restitution qui déprécient sa valeur de revente.

## LA PRESTATION en bref

Vos véhicules utilitaires ou particuliers sont parfois très sollicités dans leurs usages et peuvent être restitués avec des dégradations pouvant engendrer la facturation de frais de remise à l'état standard.

Nous vous proposons de **provisionner une partie de ces frais sur toute la durée du contrat.**

**En cas d'encaissement par Arval de provisions supérieures** aux frais de remise à l'état standard, la différence vous est reversée en fin de contrat.

Comment ça marche ?

- **Vous provisionnez** chaque mois vos potentiels frais de dépréciation.
- **Vous connaissez à l'avance le montant fixe** mentionné sur votre facture mensuelle :
  - 15 €/mois pour un véhicule utilitaire ou fiscal,
  - 11 €/mois pour un véhicule particulier.

- **TVA** : tous les prélèvements sont effectués Hors Taxes.
- En fin de contrat, si la provision est inférieure aux frais de dépréciation, la différence vous est facturée\*\*.

\*\* Comptablement, vous êtes facturé des dommages constatés avec TVA, mais on ne vous prélève que le montant TTC minoré des avances versées tout au long du contrat.

Les PLUS

- **Des mensualités adaptées** grâce à une approche par type de véhicule (VU, VP, VF).
  - Calculs effectués sur la base de plus de 65 000 restitutions gérées par an.
  - Si le contrat est prolongé ou raccourci, la provision est adaptée à ces nouveaux paramètres.

- **Vous êtes garanti du remboursement intégral** des sommes provisionnées excédant les frais de dépréciation, contrairement à une assurance tous risques.
- Vous avez la possibilité de souscrire cette prestation sur tout ou partie des véhicules commandés.

## LES ATOUTS

**Anticipation** : une trésorerie protégée en fin de contrat grâce au lissage des frais de dépréciation.

**Equilibre** : un montant fixe mais adapté ! Plus une durée de location est longue plus les frais de dépréciation moyens constatés augmentent. En moyenne ce montant est plus élevé sur les VU/VF que sur les VP.